

## Droits des réfugiés, devoir de fraternité

La **garantie des droits fondamentaux**, de base, des personnes réfugiées revient aux **Etats** (les pays doivent s'en assurer) ; agir dans un **esprit de fraternité** est l'affaire de **toutes et tous** (nous sommes tous de la même famille humaine).

Les Etats sont responsables des conditions d'accueil des demandeurs d'asile ; ils ont l'obligation de garantir à tous sans discrimination les droits humains fondamentaux qui sont présentés dans la vidéo Voir pour Comprendre d'Amnesty International sur les réfugiés :

- Se nourrir
- Se vêtir
- Se loger
- Se soigner
- Le droit d'aller à l'école pour les enfants

Dans la vidéo ces droits sont illustrés par ces pictogrammes :



↳ **Et toi, comment illustres-tu ces droits fondamentaux ?**

Selon l'article premier de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme :

***« Tous les êtres humains libres et égaux en dignité et en droits.  
Ils sont doués de raison et de conscience et  
doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »***

↳ **Et toi, quel message de fraternité voudrais-tu transmettre aux personnes réfugiées ?**